

Réunion des RP du 11 décembre 2019

Présents à la réunion :

Isabelle Staes, Maryline Camacho,
Laurence Collet, Jean-Bernard Vitiello, Pierre-Olivier Casabianca et Pascal Martin

Pourquoi avoir pris la décision de ne pas diffuser le JT de Côte d'Azur lors des inondations du samedi 23 novembre ? Pourquoi le parking des salariés n'a toujours pas été surélevé depuis les inondations de 2015 ? Pourquoi n'y avait-il pas de lits de camps, de couvertures et de nourriture dans le bâtiment alors que l'on était en alerte orange dès le vendredi soir ?

Une nouvelle fois la direction évoque un système de prévention vis-à-vis des salariés sur place.

La direction ne voulait prendre aucun risque et notamment en matière de diffusion et d'alimentation électrique puisqu'elle dit qu'une coupure de courant était possible sur tout le quartier.

Cette décision a été prise en accord avec la direction du réseau.

S'il y a une coupure d'électricité, il n'y a plus de chauffage et toutes les portes automatiques s'ouvrent, précise la direction.

Les RP réaffirment leur colère de ne pas avoir pu diffuser le JT depuis Antibes alors que matériellement c'était possible. Ils prennent l'exemple de Mayotte Première qui a assuré la diffusion pendant 48h, alors qu'un cyclone s'abattait sur l'île.

La direction dit que la surélévation du parking du personnel n'est pas du tout envisagée.

Les RP rappellent que l'Etat prend en charge 80% des travaux, de la sécurisation des zones dangereuses et que France 3 pourrait profiter des fonds pour réaménager le parking.

Par ailleurs, la mairie de Biot et l'Etat viennent d'annoncer 25 millions de travaux pour éviter le débordement de la Brague.

Donc les RP rappellent que le déménagement n'est pas nécessaire.

Les RP demandent que des aménagements logistiques soient faits, notamment des achats de lits de camp. La direction confirme qu'il y aura prochainement des couvertures et des lits de camp à la Brague.

Un process « Risque-Inondation » va être élaboré pour la sécurité des salariés et sur les conditions pour fabriquer un journal en cas d'inondation.

Enfin, au-delà de la diffusion des JT, les RP auraient souhaité une édition spéciale le soir-même du dimanche 1^{er} décembre comme BFM ou Azur TV l'ont fait. La direc-

tion admet qu'on aurait pu prendre l'antenne en réagissant rapidement, dans l'après-midi, pour demander le créneau de 20h30 ou 21h.

D'après la direction, une émission spéciale factuelle sur les inondations (plusieurs jours après les faits) n'aurait pas eu beaucoup de sens.

La direction de l'Immobilier devait faire un point au salarié avant l'été. Quand va-t-elle enfin venir pour parler du projet déménagement aux salariés de France 3 Côte d'Azur?

La direction va demander à la responsable des bâtiments de FTV de durant le 1^{er} trimestre 2020 pour faire un point sur le projet de déménagement qui n'est pas abandonné.

La piste du quartier des Moulins est compromise faute de réponse des promoteurs.

Les RP ajoutent qu'il y a une vidéo du commissariat des Moulins prouvant qu'il y avait 30 cm d'eau dans ce quartier inondé.... ce que n'a pas contesté la direction. Le projet aux Moulins n'a pas de sens.

La direction affirme qu'il y a toujours une option possible sur la Victorine. En cas de déménagement beaucoup de pistes sont envisagées. Par exemple, la direction n'écarte pas le fait qu'il y ait un BRI à Nice, avec des bureaux excentrés à Cannes ou à Antibes.

Certains cdd ont vu leur plafond de 120 jours dépassés. Quels sont les critères pour débloquer ce plafond? S'appliquent-ils à tous les CDD plafonnés à 120 et 80 jours?

La direction admet que c'est un « dysfonctionnement » qui a conduit à faire dépasser le seuil d'une journaliste CDD en Provence-Alpes. Normalement, ces dérogations sont réservées aux métiers en tension, documentalistes, scriptes et vidéo des dérogations sont possibles.

Désormais toute dérogation sera signée par la directrice régionale en personne.

Lors des inondations, le samedi 23 novembre, seulement un journaliste travaillait sur notre service Internet. Pourquoi les équipes de Marseille ne sont pas venues nous prêter main forte ?

Il y a 3 éditeurs web en PACA. Lorsque celui d'Antibes est en vacance les replays ne sont donc pas mis en ligne. Pourquoi les éditeurs web de Marseille ne le remplacent pas ?

Les salariés d'Antibes regrettent que les confrères de Marseille n'aient pas donné un coup de main sur le site lors des week-ends en alerte rouge.

La direction répond qu'un seul rédacteur était planifié sur le web à Marseille et ce jour il avait du travail aussi car les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse étaient en alerte orange aussi.

De plus, les RP demandent que le ou les éditeurs web de Marseille mettent en ligne les émissions gérées par Antibes lorsque l'éditeur web d'Antibes est absent. Ce n'est pas le cas.

La direction va rappeler la règle au service de Provence-Alpes.

Article Décathlon publié le 22 novembre sur le site Paca :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/marseille/comment-veste-decathlon-portee-jul-est-devenue-must-have-cites-marseille-1750963.html>

Cet article est-il une page de pub pour Decathlon?

Pourquoi n'est-il pas écrit clairement que cet article et cette vidéo ont été faits par des étudiants ?

Les RP s'étonnent qu'un tel article qui fasse l'éloge d'une marque soit publié sur notre site Internet.

De plus, le fait que l'article et le reportage sont réalisés par des étudiants n'est pas précisé.

Les RP saluent ce pendant l'initiative qui permet à des jeunes des quartiers d'apprendre le journalisme. Ces élèves font partis de la « School media Maker », en convention avec France 3.

Pour réaliser ce reportage, du personnel de France 3 a été mis à disposition : 1 journée de formation assurée par un JRI et un monteur.

La direction reconnaît qu'il faut préciser les conditions de réalisation des articles et reportages qui ne sont pas signés par des journalistes de France Télévisions.

L'article de la documentaliste de France 3 Côte d'Azur consacré à la danse orientale va t'il être publié?

L'article écrit par une documentaliste d'Antibes sera publié après validation par le rédacteur en chef.

La direction rappelle que certains personnels ont reçu une « pré-formation » de contributeur mais que l'exercice complet de ces contributions se fera après avoir été validé par un jury et éventuellement suivi un cursus de formation UCC.

Le climat est toujours tendu à la locale de Nice, quel est le plan d'action de la direction?

Durant les vacances de Noël et du jour de l'an il n'y a aura pas d'adjoints à la locale, cette situation n'est pas sans risque. Quelle solution?

Des tensions persistent à la locale de Nice. Pendant les vacances de fin d'année, comme il n'y pas d'adjoint sur place, il n'y aura qu'une seule équipe à la locale de Nice. L'autre sera affectée au BRI.

Concernant l'alerte pour danger grave, la direction a fini ses propres entretiens. L'enquête paritaire débutera en janvier.

La direction a bien l'intention d'agir. Elle compte prendre les décisions qui s'imposent.

La chronique de Marc Brucker made in Côte d'Azur diffusée dans Ensemble C'est Mieux sera-t-elle supprimée en janvier?

Pour des raisons d'économies la chronique de France 3 Côte d'Azur dans C'est mieux le matin va disparaître avec le départ à la retraite du journaliste qui en avait la charge.

Les RP sont stupéfaits. Ce sont au moins 6 ETP par semaine qui sont supprimés.

La direction annonce que la séquence Côte d'Azur sera remplacée 1 fois par mois par un tournage (1 OPV, un OPS) sur un magicien... qui proposera des tours de prestidigitations !!!!!!! Véridique !!!

Interview Sport sur fond noir par une journaliste sport à France 3 Côte d'Azur: Chaque semaine, une journaliste sportive s'est vu confier la tâche de réaliser une interview d'un sportif sur fond noir.

Avec quels moyens cette interview est-elle réalisée ? Pour quels supports ? Pourquoi les monteurs titulaires ne sont pas mis à contribution ?

La direction explique que c'est de l'enregistrement fait dans les conditions du direct, sur un fond noir.

Les interviews sur fond noir trouvent leur sens quand il s'agit de personnes très célèbres. En l'espèce, il s'agit de champions de notre région. Ceux qui ne suivent pas le sport ne les connaissent pas?

Les RP déplorent surtout qu'on ne voie pas d'images du sport pratiqué par le champion en question. Par manque de moyen (pas de jri), l'interview n'est pas réalisée en situation, sur un stade, ou dans la salle de sport. Mais en studio.

Les rp regrettent que les économies nous poussent à proposer des programmes si pauvres pour les téléspectateurs : de la radio filmée dans un domaine, le sport, qui est un domaine d'image par excellence.

Enfin, aucun monteur ne travaille sur cette émission qui a été conçue sans concertation avec l'équipe technique ou la rédaction, une fois de plus.

Le rédacteur en chef a reçu fin novembre la visite de 2 enquêteurs dans le cadre d'un audit financier.

Quel est le budget de France 3 Paca et Côte d'Azur pour l'ensemble de l'année? Sera-t-il en baisse pour l'année 2020 ?

La direction explique que c'est un audit interne commandé par la présidente de FTV, audit est réalisé dans toutes les antennes.

Le résultat ne sera pas communiqué aux salariés.

Par ailleurs, à la demande des rp, la direction annonce le budget 2020 : il sera en baisse de 3%, soit 3% d'etp en moins pour la région paca.

La direction n'a pas voulu dire le montant du budget en valeur et le nombre d'etp. Cette question ne peut être traitée qu'en cse, selon la direction.

Précision de la direction pour les élections : la direction affirme que le budget des Pae servira à traiter les élections, avec en plus +0,8% d'ETP.

Les rp demandent si en fin d'année 2019, nous avons utilisé notre budget alloué ou si nous l'avons dépassé. La direction répond que « nous sommes dans les clous » en PACA.

Par ailleurs les RP dénoncent que les arrêts maladies ne soient plus systématiquement remplacés. La direction répond que c'est exact mais seulement pour le 1^{er} jour d'arrêt maladie.

-15% d'effectifs pour l'antenne de France 3 Côte d'Azur à Antibes. C'est le record France.

Au 1er janvier 2020, dans moins d'un mois, sept collaborateurs seront partis en RCC. Qu'est-ce qui est prévu poste par poste?

La direction confirme qu'au 31 décembre 2019, il y aura 9 départs (7 journalistes, 1 OPV et 1 secrétaire).

La secrétaire a été remplacée, les deux postes de Menton et le poste de Draguignan vont être pourvus, quant au poste de JRI, il ne sera pas remplacé. La direction estime toujours qu'il y a toujours trop de JRI en Côte d'Azur.

En ce qui concerne les deux derniers postes de rédacteurs, la direction annonce qu'elle n'a toujours pas pris sa décision.

Le poste d'OPV est également gelé dans l'attente de la fin de la négociation sur les nouveaux métiers.

En attendant ces trois derniers postes seront remplacés en fonction des besoins par des CDD.

La direction prend en principe de ne pas remplacer le premier jour d'arrêt maladie.

Une collaboratrice de France 3 Côte d'Azur a retrouvé ses photos de reportage (prises dans le cadre de son travail) sur un site météorologique.

Par ailleurs elle nous informe que les émissions de Jean-Marc Morandini sur une chaîne du câble récupèrent nos images, sans nous citer.

La direction explique que s'il s'agit de piratage il faut le signaler. Elle rappelle qu'il y a également des échanges et des ventes d'images qui sont effectuées de manière légale.

L'émission « J'ai pas bien compris » peut-elle être sortie du journal, être diffusée juste après ?

La direction répond que c'est possible et que ça a déjà été fait pendant les vacances, sans préciser ce qui sera fait à l'avenir.

A partir de janvier, JPBC deviendra hebdomadaire pour récupérer des moyens pour suivre la campagne électorale.